

Parrainage d'excellence au lycée Le Castel

Depuis plus de vingt ans, le lycée Le Castel propose une formation au diplôme de comptabilité et gestion. Dès 1994, chaque promotion a été parrainée par un professionnel, expert-comptable ou commissaire aux comptes. Cette année, c'est Séverine Génin, ancienne de la formation et désormais expert-comptable, qui a accepté le rôle de marraine de la promo 2010-2013. Cette cérémonie de parrainage a eu lieu dernièrement au lycée Le Castel. Les diplômés 2010 y ont été remis au terme d'une journée passée en ateliers, conférences, et réjouissances.

Une profession mal connue, mal perçue, et... passionnante

Avant la signature de l'accord de parrainage et la remise des diplômes, les principaux intervenants se sont exprimés : Christian Chorvot, proviseur du Castel, a rappelé que le diplôme de comptabilité et gestion (DCG) contribue à l'excellence et au haut niveau d'études du lycée. Rémy Seguin, président de l'Ordre des experts-comptables de Bourgogne Franche-Comté a souligné l'importance du rôle de l'expert-comptable dans la vie économique, même si, a-t-il déploré, « c'est une profession souvent mal connue et mal perçue, et, cependant ô combien passionnante ».

Séverine Génin, quant à elle, a déclaré : « je suis touchée d'avoir été choisie comme marraine de cette promotion. Le DCG vous assurera des débouchés prometteurs, c'est une formation de très grande qualité. Ceux qui choisiront l'expertise-comptable exerceront un métier passionnant et intellectuellement très enrichissant ».

La filière de l'expertise-comptable

Cette filière, créée par la profession, permet l'accès au DEC, le diplôme d'expert-comptable, le seul à ce jour ouvrant à l'exercice du métier et au statut de commissaire aux comptes. Avant le DEC, il faut en passer par le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) équivalent à Bac+5, et le DCG équivalent à Bac+3. Ce dernier est accessible après le bac, et nécessite certaines qualités et compétences en matière de rigueur, de précision, d'analyse...

Plusieurs voies sont possibles pour obtenir le DCG, notamment universitaire, mais la formation dispensée au Castel s'avère très performante. Première étape vers le diplôme d'expert-comptable, le DCG peut aussi conduire au poste de directeur financier, contrôleur de gestion, ou à la Fonction publique (Education nationale, Trésor, douanes...).

■ DENIS MESSELET



Rémy Seguin, président de l'Ordre des experts-comptables de Bourgogne-Franche-Comté, et Séverine Génin, marraine de la promotion 2010-2013.

Christian Chorvot, proviseur du Castel, a fait l'éloge de la formation, avec beaucoup d'humour.



<< L'instant solennel de la signature de l'accord de parrainage.



François Malle, major de la promotion sortante, reçoit son diplôme (et un chèque) des mains de Rémy Seguin.